

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 1-2

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

20 mars 2004, une date à retenir

5^e Congrès apicole romand et 128^e Assemblée des délégués SAR

A l'occasion de son 5^e congrès, la Fédération du Jura bernois vous invite à sortir des sentiers battus et à découvrir une région très diversifiée :

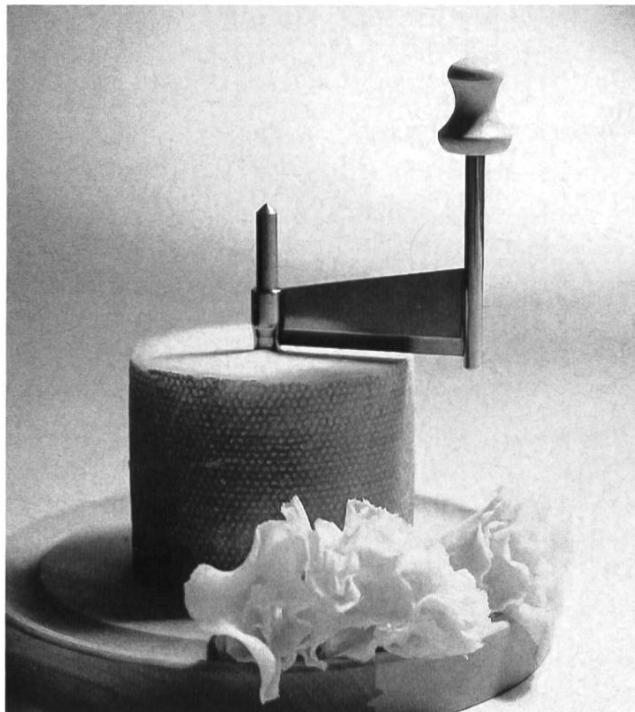
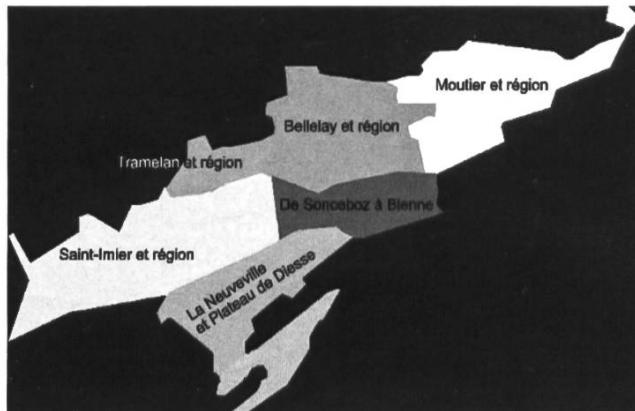
Nous rendre visite vous aura coûté de longues heures de déplacement ; alors, n'hésitez pas à venir en famille et à faire bénéficier vos proches, qui sont souvent les témoins de vos nombreuses absences dûes au rucher, de deux jours de vacances bienvenus avant la nouvelle saison apicole.

Une suggestion serait de profiter de cette opportunité pour en faire une sortie de section qui pourrait être fort appréciée. Si vous choisissez de passer dimanche chez nous, le Comité d'organisation est à même de vous préparer des visites originales :

- Fromagerie modèle où se produit et s'affine la fameuse « Tête de moine » AOC
- Visite de la plus grande centrale éolienne de Suisse et de la centrale solaire du Mont-Soleil, le bien nommé
- Des champs de jonquilles inoubliables
- De nombreux musées (14)
- Des monuments munis de vitraux somptueux

Avec des moyens de locomotion qui ne le sont pas moins :

- En char attelé ou en roulotte
- La journée du dimanche pourrait être également l'occasion d'une balade vous permettant d'admirer des paysages hors du commun, comme au Chasseral, un des plus hauts sommets jurassiens.



Comme d'habitude, le congrès est **gratuit et accessible à chaque sociétaire**; les sociétaires et les accompagnateurs/trices qui ne souhaitent pas assister au délibérations du samedi matin peuvent profiter du programme spécial leur permettant de voir une tour originale, la « Tour de Moron », conçue et dessinée par Mario Botta, et qui a été construite par des apprentis de toute la Suisse romande, pour la sauvegarde du patrimoine bâti (pierre naturelle) des cités.

Tout un symbole, à l'opposé des murs qui se dressent entre les hommes !

Cette tour, d'une hauteur de 28 mètres, vient d'être ouverte au public.

Depuis son sommet, vous pouvez admirer un panorama à 360°. Avec une vue magnifique sur les Vosges, la Forêt-Noire et les Alpes.

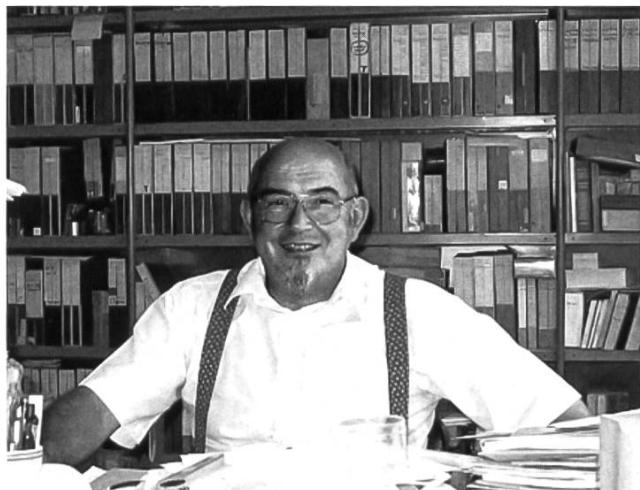
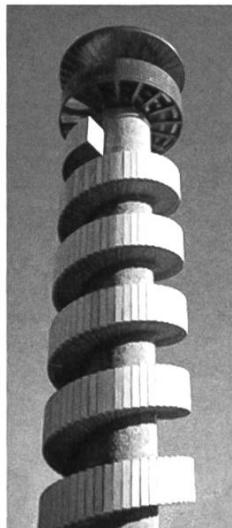
Vous pourrez bien entendu profiter de la matinée pour compléter votre matériel apicole ou votre documentation aux nombreux stands présents (vous pouvez même passer une commande préalable auprès de certains exposants).

Et après le dîner (plat bernois et vins du Jura bernois... mais oui...), l'après-midi sera consacré à nos amies les abeilles, avec un conférencier hors normes :

Le professeur Jean J. Menier, enseignant et chercheur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, entomologiste renommé et apiculteur amateur, auteur de nombreuses publications et que nous avons découvert au travers de l'article : « Ne joue-t-on pas avec le feu ? » (cf. Revue 6/2003) par lequel il mettait le monde apicole en garde sur les dangers liés aux importations d'abeilles.

M. Menier est un spécialiste des conférences « grand public » et celle-ci, intitulée « Abeilles nos amies », promet d'être didactique et très animée, avec une présentation de photographies en microscopie à balayage électronique, discipline enseignée depuis 1976 par notre invité.

Le détail de cette conférence vous sera présenté dans notre prochain numéro.



Le 5^e congrès apicole romand ?

Une occasion rêvée de découvrir une région située hors des grands axes routiers, et ce à des conditions très modestes puisque :

- Pour Fr. 10.–, vous pourrez découvrir le plaisir du « dormir sur la paille »
- Pour Fr. 20.–, vous trouverez de nombreuses chambres d'hôtes
- Pour les plus exigeants, de nombreuses auberges campagnardes sont à votre disposition

Réservation : <http://www.jurabernois.ch/Français/Français.htm>

Cette manifestation coïncidera avec le 125^e anniversaire de parution de votre revue.

A cette occasion, le Comité d'organisation vous promet d'ores et déjà de se surpasser afin de vous faire passer d'inoubliables moments de fraternité.

Au village natal de Grock, nous vous attendons avec le sourire !

Le Comité d'organisation

Photos publiées avec l'aimable autorisation de « Jura bernois Tourisme »

Concours des ruchers SAR 2004

Le journal de novembre-décembre 2003 vous informait que le concours de ruchers SAR 2004 aura lieu dans la 5^e circonscription avec les sections de La Béroche, la Côte neuchâteloise, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, Montagnes neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds.

Il est impératif que les points suivants soient respectés : les apiculteurs sont membres de la SAR depuis trois ans révolus au moins. Posséder cinq colonies au minimum. Présenter toutes ses ruches.

L'inscription, qui est gratuite, doit parvenir au président de section jusqu'au 31 mars.

L'ensemble des inscriptions est à faire suivre au président du jury, pour le 15 avril.

Après entente avec les sections, deux visites seront organisées par le jury, vers la fin mai pour la première visite et début juillet pour la deuxième.

Important : Les membres du jury représentant la circonscription et son suppléant doivent être conseillers ou moniteurs. Leurs adresses seront communiquées au président du jury pour le 31 mars.

Chers collègues de la 5^e circonscription, cette opportunité se présente à vous en 2004. Profitez-en et participez à ces joutes apicoles. L'apiculture a grand besoin de gens convaincus et passionnés.

J'attends vos inscriptions et suis à votre disposition pour les compléments d'information.

Le responsable des concours :
Erwin Noirat, rue des Lilas 10, 2854 Bassecourt
Tél. 032 426 83 44



Préparation au concours des ruchers 2004

Cette année, ce sont les 6 sections du canton de Neuchâtel qui participeront au concours des ruchers. La Fédération neuchâteloise encourage vivement les apicultrices et apiculteurs du canton à y participer. La Fédération neuchâteloise a décidé d'apporter un soutien technique sous forme de cours. Ces cours seront dispensés par plusieurs intervenants et auront lieu le jeudi soir à 20 h au Restaurant du Grand-Pont à La Chaux-de-Fonds.

Le programme est le suivant :

Date :	Nº chapitre*	Titre du cours :	Intervenant :
15 janvier 04	1+2	Aspect général/Ruches/ traitements antivarroa	Michel FAHRNY
29 janvier 04	6+7+12	Reines/Elevage/ Matériel d'élevage	François MOJON
12 février 04	8+9+13	Annotations : récolte/ colonie/comptabilité	Michel FAHRNY
26 février 04	10+11	Laboratoire, matériel et outillage/local de magasinage	Michel FAHRNY
11 mars 04	14+15	Conduite du rucher (anatomie)/Pratique apicole	Gilbert DEY
25 mars 04	3+4+5	Rayons/colonies/ couvains/Aspect sanitaire	Gilbert DEY
22 avril 04		Récapitulation/ questions générales	Michel FAHRNY

* Selon page 35 de l'agenda apicole 2004

Ces cours sont ouverts à tous les apiculteurs et n'obligent pas à une participation au concours. On peut même décider une participation dans les mois qui suivent, puisque le délai d'inscription auprès des président(e)s de section est fixé au 1^{er} avril 2004.

Des renseignements ou précisions peuvent être obtenus auprès de Michel Fahrny, tél. 032 968 71 58. Au moment où paraissent ces lignes, il reste encore cinq cours. Les cours de janvier 2004 ont été annoncés aux membres directement par les sections.

Nous espérons que le canton sera dignement représenté, comme ce fut le cas il y a exactement 12 ans. Comme le temps passe !

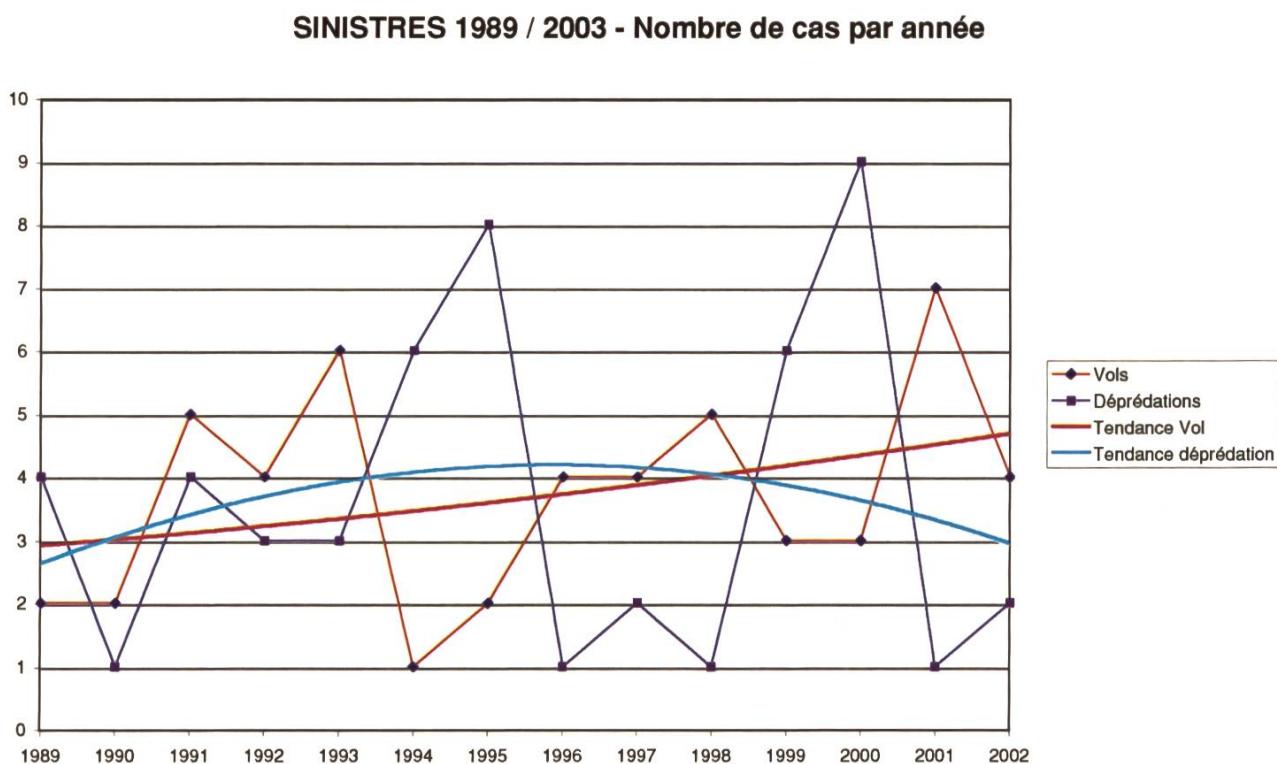
Le vulgarisateur responsable : Michel Fahrny

Rapport du préposé aux assurances pour l'année 2003

« Bien assurés personnellement dans tous les domaines, grâce à des primes annuelles assez importantes, **les membres SAR sont souvent déçus** quand, après un sinistre, ils reçoivent l'indemnité qui leur est accordée par le Comité SAR. Mais n'oublions pas que le barème des indemnités a été voté en son temps en fonction de la **prime annuelle qui est de Fr. 0.20 (vingt centimes !) par ruche**, prime incluse dans la cotisation SAR.

» **Notre assurance vol et déprédatrices, dans l'état actuel, n'est donc pas destinée à indemniser intégralement les dommages mais, dans l'intention de ceux qui l'ont créée, à donner un coup de main aux membres de la SAR** victime des voleurs et déprédateurs, pour qu'ils ne se découragent pas et repartent d'un bon pied. »

L'évolution des sinistres de ces dix dernières années est relativement stable :



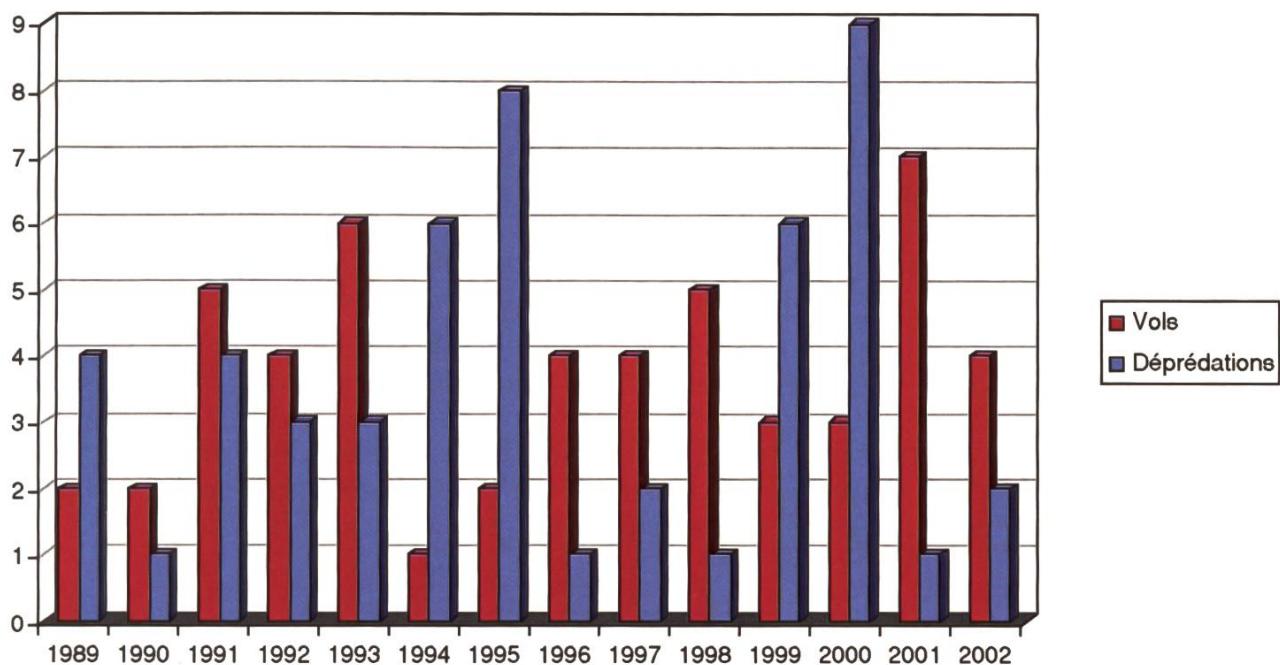
Cette phrase provient du préposé SAR Marc Buscarlet, dans le bulletin 1/1978, soit il y a 26 ans.

Je partage entièrement cet avis, constatant par ailleurs que, conscients de l'enjeu, nombre d'entre vous se sont assurés à titre privé. J'observe également que la prime en question est restée identique et que, *lors d'un sinistre donnant droit à une indemnité de Fr. 1000.-, le bénéficiaire se verra ainsi rembourser ses primes pour une durée de 250 ans !*

La soumission du contrat SAR à la Loi fédérale sur le contrat d'assurance ainsi qu'à la Loi fédérale sur la surveillance des institutions d'assurances privées suppose un remaniement. Le nouveau règlement, qui sera proposé au prochain congrès, figurera dans l'édition du mois de mars de votre revue.

Les montants versés sont naturellement fluctuants :

SINISTRES 1989 / 2002 - Montants par année

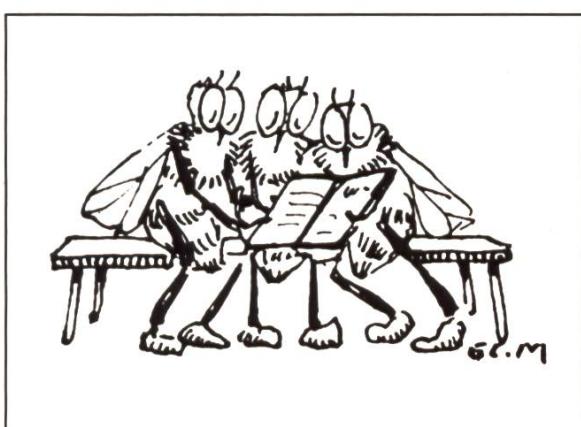


et l'année 2003 ne faillit pas à la règle. Neuf sinistres ont été annoncés, six vols et quatre cas de vandalisme. Les indemnités versées se montent à Fr. 1678.90.

Nombreux sont les apiculteurs qui renoncent à une indemnité lorsqu'il s'agit d'un cas bénin. Je tiens ici à les remercier.

Un grand MERCI aussi aux inspecteurs des ruchers, pour leur aide sur le terrain, sans laquelle le travail du préposé serait tout bonnement impossible.

**Le responsable du dicastère Assurances et coordination Entraide :
Eric Marchand**



À VENDRE
nucléis race carniolienne

cadres DB, reine P 71

André Seiler, route de l'Allex 7
1880 Bex
Tél. 024 463 26 68